Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260629-DEL20260617_53-DE

DEL20260617-53

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS (16)
Dominique MARTIN, Agnès GUILLO, Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Katy LETORE, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Pascal JOSSE a donné son pouvoir à Mme Dominique MARTIN.
M. Clément CHOTARD a donné son pouvoir à M. Alain CHOTARD.
M. Corentin PERRICHOT, a donné son pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260617-53 – ENGAGER UNE CONSULTATION DE MISSION DE DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET STRUCTUREL POUR LA CHAPELLE DU BINIO

Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie propose d'engager une consultation de mission de diagnostic architectural, patrimonial et structurel pour la chapelle du Binio. La municipalité d'Augan souhaite lancer une mission de diagnostic patrimonial, architectural et structurel sur la chapelle Saint-Nicolas dans le but d'assurer la conservation et l'entretien et la pérennité de cet édifice qui présente des désordres. Cette chapelle, propriété communale, n'est pas protégée mais est sur un terrain à potentiel archéologique. Elle possède également un mobilier protégé au titre des monuments historiques. La mission consiste à réaliser un diagnostic général de la chapelle à rédiger un rapport de diagnostic avec des préconisations de travaux (urgent, conservation, restauration) ainsi qu'un chiffrage des opérations à mener. Au terme de cette étude, la municipalité sera en possession de toutes les informations nécessaires pour mettre en place un programme pluriannuel de travaux par ordre de priorité et lui permettre de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et un étalement des coûts.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260629-DEL20260617_53-DE

DEL20260617-53

Il est demandé au conseil municipal de :

D'approuver l'engagement d'une consultation de mission de diagnostic architectural, patrimonial et structurel pour la chapelle du Binio
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Approuve l'engagement d'une consultation de mission de diagnostic architectural, patrimonial et structurel pour la chapelle du Binio
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Dominique MARTIN

Certifié exécutoire
Les formalités de publicité ayant été
effectuées le : 24/06/2026
et l'extrait du registre des délibérations ayant été transmis en Préfecture le : 24/06/2026